



Les nouveautés sur notre site internet

Retrouvez la nouvelle rubrique « **les bonnes lectures pour réfléchir et construire demain** » qui recense des articles sur **les actualités économiques, sociétales & prospectives**.

Nouvelles synthèses et 4 pages thématiques à télécharger

- le ZOOM AULA Économie sur les impacts économiques du covid-19 sur nos territoires,
- les REGARDS D'EXPERTS sur l'Énergie, qui traitent du **Mix énergétique à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA)**, et l'évaluation du gisement photovoltaïque sur les bâtiments (cadastre solaire) à l'échelle du PMA.

COVID-19 : l'agence est restée mobilisée

Durant la crise sanitaire, l'Agence d'Urbanisme est restée mobilisée pour ses partenaires. L'équipe a adapté son fonctionnement pour continuer l'activité et assurer la réalisation du programme d'activités partenarial 2020 malgré les impacts de la crise sanitaire.

L'ensemble des collaborateurs de l'Agence était en télétravail. Agilité et adaptabilité : l'Agence a continué d'échanger avec ses partenaires par visio-conférence via notre plateforme dédiée.

Agenda : la 41^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme aura lieu les 1^{er} et 2 décembre prochain à Brest sur le thème « explorons nos futurs heureux »

ACTUALITÉ

Feu vert pour le Programme Partenarial d'Activités (PPA) 2020 !

Lors de l'Assemblée Générale du 13 janvier 2020 et du Conseil d'Administration du 17 décembre 2019, le Programme Partenarial d'activités a été validé. Les grandes orientations sont :

- **La construction du socle de connaissance territoriale** notamment sur un approfondissement de la connaissance du foncier (économique, agricole, résidentiel, commerce...).
- **La poursuite de l'animation territoriale sur de nouveaux thèmes** (en lien avec l'enquête sur les usages et pratiques du territoire par les habitants et les populations, et les impacts économiques et sociétaux de la crise sanitaire COVID 19).
- **La poursuite des travaux de révision des SCoT** en préparant les PADD SCoT de Lens-Liévin Hénin-Carvin et de l'Artois en articulant la démarche avec l'étude multipolaire à l'échelle du PMA ainsi que l'étude sur le devenir de l'A21.
- **La poursuite des études économiques**, notamment sur les filières et les toiles économiques et énergétiques.
- **La poursuite et le renforcement du partenariat du réseau URBA 8** (Agences d'Urbanisme des Hauts-de-France).

Le Rapport d'Activité 2019 validé

Lors de l'Assemblée Générale du 10 mars 2020 et du Conseil d'Administration du 10 février 2020, le rapport d'activité 2019 a été validé. Il est composé de 60 études et démarches avec notamment :

- **Pour l'accompagnement à la définition des stratégies territoriales transversales, l'axe 1 du PPA** : la poursuite des travaux des SCoT de Lens-Liévin Hénin-Carvin et de l'Artois, l'élaboration du référentiel Rev3 Urbanisme, la poursuite de l'étude exploratoire sur l'organisation multipolaire à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois...
- **Pour l'appui aux démarches et projets structurants, l'axe 2 du PPA** : la poursuite de l'étude sur les retombées économiques liées au développement de la voie d'eau, le lancement de l'étude sur le devenir de l'A1, l'A21, la RN47 et la RD 301, la contextualisation des rénovations des cités minières ERBM, l'entrepreneuriat sur la CALL, et l'appui aux études stratégiques Action Cœur de Ville...
- **Pour l'animation et la connaissance territoriale, l'axe 3 du PPA** : l'animation sur le commerce de demain, et la poursuite de la construction des observatoires notamment sur l'habitat, la politique de la ville, le commerce, le foncier économique sur la CALL et la CAHC, et la politique locale du commerce sur la CABBALR.



Les dernières productions de l'agence à télécharger

- Les usages du territoire par la population
- Le schéma d'aménagement commercial de la CABBALR
- Le diagnostic Action Cœur de Ville de Béthune et Bruay-la-Buissière
- Étude prospective de l'usage de la voie d'eau pour le fret fluvial
- Étude sur la valorisation touristique de la voie d'eau
- Étude sur les dynamiques entrepreneuriales sur la CALL
- Le séminaire Eau et Urbanisme
- Le référentiel Rev3 urbanisme

L'Étude Entrepreneuriat de la CALL

Sollicitée par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, l'Agence d'Urbanisme de l'Artois a réalisé une étude sur l'entrepreneuriat et les enjeux de la création d'entreprise sur le territoire de Lens - Liévin. Visant à l'amélioration de la vision de l'entrepreneuriat sur le territoire, l'étude se concentre sur les questions de dynamiques de création et de disparition d'entreprise, de la spécificité de l'entrepreneuriat local et des difficultés que rencontrent les porteurs de projets et les chefs d'entreprises sur le territoire.

Dans un second temps, l'Agence devait se concentrer sur des données plus qualitatives, grâce à la réalisation d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif d'entrepreneurs. Cette phase est remise en cause car elle est inévitablement impactée par la crise sanitaire, et nécessite d'être repensée.

Le schéma d'aménagement de la CABBALR

Suite à la prise de compétence « la Politique Locale du Commerce » en décembre 2017, les élus de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay-Artois-Lys-Romane ont décidé d'élaborer un schéma d'aménagement commercial co-construit étroitement entre et avec les élus, les équipes de l'Agglomération et de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois au cours de l'année 2019, il a été validé en Conseil Communautaire du 18 décembre 2019.

Ce schéma d'aménagement est un outil de gouvernance territorial stratégique, il n'a pas « valeur réglementaire »

mais doit permettre de faciliter des arbitrages concertés pour le renouvellement des implantations commerciales sur la CABBALR. Ce document fixe ainsi la vision politique du développement commercial sur l'Agglomération pour les années à venir.

Ce schéma est structuré autour de 4 priorités d'interventions :

- La gestion des friches commerciales présentes sur le territoire ;
- La limitation du développement des commerces de flux ;
- Le rééquilibrage des activités entre centralités et périphéries ;
- La prise en compte du contexte environnemental et des évolutions du commerce.

C'est à partir de ces priorités d'intervention que des principes d'implantation ont été arrêtés pour offrir à tous les habitants de territoire de la CABBALR une offre commerciale de proximité à même de couvrir leurs besoins essentiels.

L'Agence et la CABBALR vont poursuivre ensemble cette démarche pour rendre opérationnel ces principes.

La démarche Action Cœur de Ville pour les communes de Béthune et de Bruay-la-Buissière

L'Agence dans le cadre de son partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane, est impliquée depuis 2018 dans la démarche conjointe « Action Cœur » de Béthune et Bruay-La-Buissière. Après avoir assisté l'Agglomération et les communes dans la rédaction de la convention-cadre signée en septembre 2018, l'Agence a poursuivi son action en réalisant le diagnostic en contribuant à la stratégie de revitalisation et en apportant son appui aux choix des deux périmètres Cœur de Ville et à la définition du programme d'actions.

Participant aux instances de suivi technique et le pilotage, l'accompagnement de l'Agence à la démarche ne s'arrête pas pour autant là. Il se poursuit par l'accompagnement des communes et de l'agglomération dans la réalisation d'études d'aménagement (friche rue de Lille, et parcours gare d'eau à Béthune...) et dans l'apport de connaissances sur les dynamiques d'attractivités des territoires pour alimenter la revitalisation des 2 cœurs de ville.

Agence d'Urbanisme de l'Artois

Centre Jean Monnet 1 - 8 Av. de Paris - Bât C - Entrée Piémont - BP n°7 - 62400 Béthune - 03 21 56 11 42 - contact@aulartois.fr
Directrice de publication : Carole BOGAERT - ISSN: 2275-0711



www.aularartois.fr

